AFFICHE INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER
Référence : 04371



RESUME

Signalétique interdiction de fumer et vapoter. Disponible en autocollant, PVC rigide et PVC rigide avec adhésif au dos.

2 dimensions au choix : 150 x 210 mm ou 210 x 300 mm.

Les plus produits :

- Existe en version autocollante facile à poser
- Vendue et expédiée à l'unité
- Fabriquée en France

À placer à l'entrée ou à l'intérieur des espaces affectés à un usage collectif où il est interdit de fumer et de vapoter.

La réglementation rend obligatoire l'affichage de l'interdiction de fumer et de vapoter. Pour cela, retrouvez l'affiche interdiction de fumer réglementaire et l'affiche interdiction de vapoter réglementaire.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
150 x 210 mm	Panneau PVC
210 x 300 mm	Panneau PVC
150 x 210 mm	Panneau PVC avec adhésif
210 x 300 mm	Panneau PVC avec adhésif
150 x 210 mm	Autocollant

210 x 300 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Description de l'affiche interdiction de fumer et vapoter

Affiche deux en un regroupant à la fois le rappel de l'interdiction de fumer et celui de l'interdiction de vapoter.

Elle se compose de :

- 2 pictogrammes, le pictogramme interdiction de fumer normé ISO et le pictogramme interdiction de vapoter;
- 2 rappels à la Loi, du Décret n°2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif et du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif;
- 1 message de prévention incitant à arrêter de fumer.

Caractéristiques du panneau interdiction de fumer et vapoter

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools…) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués).

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l’abrasion, aux

rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Résistance au feu : M1 combustible non inflammable.

Dimensions

- 150 x 210 mm
- 210 x 300 mm

Conditions d'utilisation

Usage intérieur long terme et usage extérieur moyen terme. Un usage prolongé à l’extérieur sous des conditions climatiques difficiles (forte humidité, plein soleil, fortes variations de températures) peut provoquer une dégradation prématurée du panneau.

À fixer à l'entrée ou à l'intérieur des bâtiments à usage collectif concernés par l'interdiction de vapoter et de fumer.

- Autocollant : À appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée (dépoussiérée et dégraissée) et sèche. Température d’application : + 5°C.

- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau PVC recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Rappelez l'interdiction de fumer à l'aide du panneau officiel

interdiction de fumer, du panneau interdiction de fumer avec texte et pictogramme ou du pictogramme interdiction de fumer.